

Conservation du CC en seconde session : oui

ANNEE UNIVERSITAIRE 2025-2026

Note minimale permettant la compensation au sein d'une UE : N/A

Modalités de contrôle des connaissances du Master 2 FEADÉP Physique

Responsable.s : Christophe Winisdoerffer

Codes UE = Unité d'Enseignement / EC = Élément Constitutif	Libellés UE/EC	Nombre de Crédits	Type d'évaluation CC (Contrôle continu) et/ou ET (Evaluation terminale) et/ou CP (Contrôle partiel) et pondération le cas échéant			Nature, durée et nombre épreuve(s) de première session (écrit, oral, rapport, projet...)			Période 1 (semaine calendaire)	Nature et nombre épreuve(s) de seconde session (écrit, oral...)	Période 2 (semaine calendaire)	Remarques
------------------------------------------------------------	----------------	-------------------	-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	--	--	------------------------------------------------------------------------------------------	--	--	--------------------------------	-----------------------------------------------------------------	--------------------------------	-----------

1er semestre

UE 1A	Approfondissement disciplinaire en physique 1	11	CC	CP	ET	CC	CP	ET	semaines 36 à 51		Semaine 3	
EC	Physique fondamentale 1 PHYF5101	4	100 %			2 écrits (4h)				1 écrit		
EC	Physique appliquée 1 PHYF5102	4	100 %			2 écrits (4h)				1 écrit		
EC	Chimie 1 PHYF5103	3	100 %			2 écrits (4h)				1 écrit		
UE 1B	Transmission des connaissances 1	4	CC	CP	ET	CC	CP	ET	semaines 36 à 51		Semaine 3	
EC	Construire et présenter une leçon de physique-chimie 1 PHYF5104	4	100 %			2 oraux (2h)				1 oral		
UE 1C	Apprentissage du travail collaboratif 1	6	CC	CP	ET	CC	CP	ET	semaines 36 à 51		Semaine 3	
EC	Approche expérimentale pour l'enseignement de la physique-chimie 1 PHYF5105	4	100 %			2 oraux (2h)				1 oral		
EC	Préparer un montage de physique/chimie 1 PHYF5106	2	100 %			1 oral (2h)				1 oral		
UE 1D	Langue vivante	3	CC	CP	ET	CC	CP	ET				
EC	Cours Langue vivante étrangère au choix	3	Selon les modalités du cours (cf formation associée ou centre de langues)									

2ème semestre

UE 2A	Approfondissement disciplinaire en physique 2	11	CC	CP	ET	CC	CP	ET	Semaines 2 à 13		Semaine 15	
EC	Physique fondamentale 2 PHYF5201	4	100 %			2 écrits (4h)				1 écrit		
EC	Physique appliquée 2 PHYF5202	4	100 %			2 écrits (4h)				1 écrit		
EC	Chimie 2 PHYF5203	3	100 %			2 écrits (4h)				1 écrit		
UE 2B	Transmission des connaissances 2	4	CC	CP	ET	CC	CP	ET	Semaines 2 à 13		Semaine 15	
EC	Construire et présenter une leçon de physique-chimie 2 PHYF5204	4	100 %			2 oraux (2h)				1 oral		
UE 2C	Apprentissage du travail collaboratif 2	6	CC	CP	ET	CC	CP	ET	Semaines 2 à 13		Semaine 15	
EC	Approche expérimentale pour l'enseignement de la physique-chimie 2 PHYF5205	4	100 %			2 oraux (2h)				1 oral		
EC	Préparer un montage de physique/chimie 2 PHYF5206	2	100 %			1 oral (2h)				1 oral		
UE 2D	Développement des compétences professionnelles pour enseigner dans le supérieur (12 ECTS)	12	CC	CP	ET	CC	CP	ET				
	Modules développement professionnel au choix		Selon les modalités des modules suivis (cf département EHN)									
UE 2E	Maîtrise des TICE	3	CC	CP	ET	CC	CP	ET	Semaines 2 à 13		Semaine 15	
EC	TICE-Utilisation du numérique en situation d'enseignement-Physique - ZZTF5257	3	100 %			1 rapport / scripts				1 écrit		

Pour rappel - Conformément au Règlement des études de l'ENS de Lyon (Section V-Article 15-Les modalités de compensation des unités d'enseignement), pour les Étudiants inscrits administrativement à l'ENS de Lyon, aucune compensation n'est possible entre les unités d'enseignement, ni entre les semestres.

La note de 2de session remplace toujours à la fois la note de CP et la note d'ET obtenues en première session, et parfois la note de CC (en fonction du choix fait plus haut).

Pour l'évaluation des stages de SEE et mémoires de recherche de LSH, la seconde session éventuelle n'est ouverte qu'aux étudiants ne s'étant pas présentés à la première session.

Pour les cours relevant à titre principal d'une autre formation, ou opérés par un établissement co-accrédité, renvoyer aux MCC de ladite formation ou dudit établissement.